



Résolution

Recommandations du CERFO en lien avec la documentation de l'enjeu Impact de la machinerie sur la régénération et les sols dans les traitements en coupes partielles de l'Outaouais

- Attendu que le 10 décembre 2020, les partenaires de la TRGIRTO ont convenu de mandater un comité de travail sur l'enjeu *Impact de la machinerie sur la régénération et les sols dans les traitements en coupes partielles de l'Outaouais*;
- Attendu que le 9 avril 2021, sur recommandation du comité de travail, un contrat de services a été ratifié avec le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO) pour la réalisation du mandat *Documentation de l'enjeu Impact de la machinerie sur la régénération et les sols dans les traitements en coupes partielles de l'Outaouais*;
- Attendu que le 21 avril 2022, les experts du CERFO ont présenté aux membres du comité de travail leurs conclusions et leurs recommandations en lien avec le mandat qui leur avait été donné;
- Attendu que les recommandations des experts du CERFO impliquent des actions à être menées par les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement en Outaouais et par la Direction de la gestion des forêts de l'Outaouais (DGFO) du MFFP;
- Attendu que Le rôle de la TRGIRTO est d'assurer une prise en compte, dans les plans d'aménagement forestier, des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier planifiées;
- Attendu que les partenaires de la TRGIRTO ont exprimé leur volonté d'assurer une prise en compte et un suivi des recommandations émises par les experts du CERFO.

Sur proposition de Mme Monique Boivin, secondée de M. Alain Lacoste, il est résolu de transmettre copie du rapport final du CERFO aux bénéficiaires de garanties d'approvisionnement en Outaouais et à la DGFO du MFFP, et de leur demander de préparer et de présenter aux partenaires de la TRGIRTO un plan d'action à l'égard des recommandations émises par les experts du CERFO et ce, d'ici le 30 décembre 2022.